



COMPTE RENDU DE RENCONTRE

Rencontre d'information et de consultation
Membres de Kebaowek First Nation

SOMMAIRE

Date : 28 janvier 2026

Heure : 18 h à 20 h

Type de rencontre : virtuelle et présentielle

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Mise à jour sur le projet Onimiki
- Mener à bien le processus de consultation avec les Premières Nations
- Documenter sur l'utilisation du territoire par les Premières Nations

MOYENS DE COMMUNICATION UTILISÉS

- Médias sociaux Énergie Renouvelable Onimiki et de Kebaowek First Nation

Intervenants – Énergie Renouvelable Onimiki

NOMS	ORGANISATION
David McLaren	Président, Énergie Renouvelable Onimiki
Marc Morin	Directeur projet
Daniel Migneault	Conseiller en communication et relations avec les communautés
Michèle Lavictoire	CIMA+
Andréane Chabot	CIMA+

Nombre de participants : environ 22 personnes

Synthèse des préoccupations soulevées

THÉMATIQUE	PRÉOCCUPATIONS
Projet	Emplacement de la prise d'eau
	Excavation des canaux et sites de déblais
	Abandon de la centrale Onimiki Sud
Financement et retombées économiques	Utilisation des revenus par la communauté
	Coûts du projet
	Création d'emplois
Environnement	Impacts à long terme sur le territoire
	Modification de la gestion du débit de la rivière Kipawa
	Effets sur le lac Kipawa
	Effets sur lac Thiriot (nouvel exutoire, déplacement de la prise d'eau)
	Mesures de compensation
	Mesures de suivi des impacts
Gouvernance	Répartition de la participation de chacun des partenaires dans la société en commandite
	Répartition des parts en cas de retrait de l'un des partenaires
Processus règlementaire et consultations	Différences entre le processus fédéral et le processus provincial (caractérisation des oiseaux)
	Coordination des processus d'évaluation environnementale des juridictions fédérale et provinciales et impacts cumulatifs des différents projets
	Acceptabilité sociale
Utilisation du territoire	Partage de l'information avec Énergie Renouvelable Onimiki

Suivis de rencontre

- Intérêt des membres de la communauté à consulter l'étude d'impact environnementale une fois qu'elle sera complétée.
- Partager l'information à propos de la convention de société en commandite entre les partenaires.
- Partager une liste des emplois offerts dans le cadre du développement du projet pour permettre aux membres de la communauté d'y avoir accès.

Déroulement de la rencontre

Le conseiller de Kebaowek First Nation, Justin Roy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il mentionne que la communauté envisage de développer un projet hydroélectrique depuis 15-20 ans. Le projet a évolué à travers les années. Il est important de prendre le temps nécessaire pour bien évaluer le projet. Il invite les gens à interpeller le conseil de Kebaowek ou l'équipe d'Énergie Renouvelable Onimiki pour toute question et préoccupation qu'ils pourraient avoir.

L'équipe d'Énergie Renouvelable Onimiki et celle de CIMA+ ont effectué une présentation PowerPoint du projet et des différents aspects environnementaux.

À tout moment, les gens présents dans le public et ceux présents en virtuel pouvaient intervenir pour adresser des questions aux intervenants en place.

Le présent compte-rendu est divisé en deux sections, soit un résumé de la présentation et les questions et réponses adressées à l'équipe de projet tout au long de la rencontre.

Résumé des échanges

En introduction, on explique le processus de consultation et de développement d'un projet majeur comme le projet Onimiki. On rappelle qu'il s'agit d'un projet communautaire. On a fait appel à la communauté de Mashteuiatsh comme partenaire qui possède près de 25 années d'expérience en développement de projet énergétique communautaire.

Plusieurs versions du projet ont été envisagées au cours des années. Aujourd'hui, le projet se concentre sur une seule centrale hydroélectrique après la mise à l'écart de la

centrale Onimiki Sud, initialement prévue dans l'ancienne centrale Kipawa. Les conditions justifiant sa réalisation ne sont pas réunies.

Le projet de centrale Onimiki est présenté. La gestion du lac Kipawa demeurerait inchangée et sous la responsabilité du ministère de l'Environnement. La rivière Kipawa verrait son débit modifié. Un débit écologique serait maintenu.

La prise d'eau a été déplacée à la suite des études environnementales et aux commentaires reçus lors des consultations. La prise d'eau serait maintenant située à l'extrémité du lac Thiriot et le tunnel aurait une longueur de 4,4 kilomètres. Le lac Nadeau, qui aurait été relié au lac Thiriot, n'est plus touché par le projet. Un aperçu préliminaire de la centrale est présenté.

Le scénario préliminaire de gestion du lac Kipawa et de ses exutoires, de la rivière Kipawa et du ruisseau Gordon après aménagement du projet Onimiki est présenté. Des préoccupations ont été soulevées sur les effets du changement sur le lac Kipawa, notamment sur les effets de la redirection d'une partie des volumes d'eau vers le nouvel exutoire sur le lac. Les études environnementales permettront de répondre à ces questions.

La question des investissements requis, les revenus attendus après paiement de la dette pour les partenaires (selon leur niveau de participation dans le projet) et la maximisation des retombées locales sont abordés. Cela permettrait à la communauté d'avoir ses propres sources de revenus et décider ce qu'elle souhaite en faire.

Plusieurs études environnementales sont nécessaires dans le cadre du projet. L'équipe de CIMA+ apporte des explications à propos des zones d'étude pour le projet, les objectifs des inventaires environnementaux et les résultats des inventaires sur les différentes espèces répertoriées entre 2022 et 2025. On aborde les espèces de poissons identifiés. Des mesures de compensation sont possibles. Il y a tout un processus d'évaluation des impacts à respecter. Les gouvernements demandent aux promoteurs d'identifier les enjeux du projet et les impacts qui en découlent. Si l'impact ne peut être évité. Si cela n'est pas possible, on demande alors de proposer des mesures de mitigation.

Un tableau des débits médians actuels et projetés de la rivière Kipawa est présenté de même que des images de certains secteurs de la rivière Kipawa à différents débits. Cela permet aux experts de recueillir des données et d'effectuer les analyses nécessaires, notamment sur le frai du poisson.

La rencontre se conclut en abordant les prochaines étapes préliminaires et les outils de communication disponibles pour rester informé.

Par la suite, il est demandé aux gens présents de partager des informations à propos de leur utilisation du territoire pour soutenir les experts dans la rédaction de l'étude d'impact. Des cartes grands formats, « post it » et crayons sont disponibles sur les tables afin que les gens puissent identifier directement sur les cartes les sites utilisés. Pour les gens en ligne, les documents seront mis en ligne sur le site web. Ils pourront communiquer avec l'équipe d'Énergie Renouvelable Onimiki pour partager de l'information. L'information est recueillie de manière confidentielle.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Selon les informations que vous nous présentez, on doit en déduire que le niveau de la rivière Kipawa serait abaissé. Quant à la gestion du lac Kipawa, elle serait toujours sous la responsabilité du gouvernement.	Le débit de la rivière Kipawa serait modifié. Le débit varie grandement en fonction de la gestion qui est faite au barrage Laniel. Le nombre de jours où la rivière atteindrait 15 mètres cubes par seconde serait augmenté par rapport à la situation actuelle. Les évaluations environnementales sont faites pour déterminer quel est le débit suffisant (ex. : maintien de l'habitat du poisson). Les experts de CIMA+ sont mandatés pour effectuer ces évaluations qui tiennent compte de plusieurs aspects, notamment la période de frai du poisson. Les gouvernements devront approuver leurs conclusions.

La réduction du débit de la rivière Kipawa semble plus importante en hiver.	La réduction du débit de la rivière Kipawa serait plus significative en hiver tout en respectant le débit écologique. Le débit est géré de manière à permettre au lac Kipawa d'accueillir et de retenir la crue printanière.
Le plan préliminaire montre que des canaux devront être creusés pour acheminer l'eau vers la centrale. Quelle sera la longueur de ces canaux?	La distance entre le lac Kipawa et la décharge du lac Thiriot [où serait localisé la prise d'eau] est d'environ 5 kilomètres. Il y a environ 2 kilomètres d'excavation qui serait nécessaire. Cela représente environ 300 000 mètres cubes de matériel à excaver.
Comment disposerez-vous du matériel excavé? / De quoi auront l'air ces sites?	Il y aurait des sites de stockage. / Les sites seraient revégétalisés. Ils seront choisis pour limiter l'impact visuel. Il y aurait plusieurs couches de matériel qui seraient plutôt plates.
L'emplacement de la prise d'eau est différent de celle présentée lors de la dernière présentation publique.	L'emplacement de la prise d'eau a été modifié à la suite des consultations publiques. Elle est maintenant située près du lac Thiriot. La nouvelle configuration permet d'éviter le lac Nadeau. Le même débit serait maintenu à la sortie du lac Thiriot. Il n'y aurait pas d'impact sur la crique à la sortie du lac Thiriot.
Quel sera l'impact du retrait de la centrale Onimiki Sud sur les coûts du projet et quelle sera la perte de revenus?	Pour l'instant, le budget n'a pas été modifié. La possibilité d'optimiser la conception de la centrale Onimiki (Nord) sera analysée. La puissance pourrait être entre 60 et 70 MW. Une fois que tous les éléments seront connus, nous serons en mesure de déterminer plus précisément la production annuelle d'énergie et les coûts du projet.

Pouvez-vous expliquer la différence entre les deux centrales projetées, celle située au Nord et celle qui a été abandonnée au Sud?	La centrale Onimiki Sud aurait eu une capacité de 7,5 MW. La Centrale Onimiki Nord aurait une puissance projetée de 60 MW. La conception pourrait être optimisée pour augmenter un peu la puissance de la centrale Onimiki Nord. Par exemple, la grandeur finale du tunnel reste à déterminer. La meilleure configuration qui tiendra compte des coûts du projet par rapport aux revenus attendus sera retenue.
Les projets réalisés par la communauté de Mashteuiatsh sur son territoire ont-ils été réalisés avec des partenaires non autochtones?	Les projets de la communauté de Mashteuiatsh ont été réalisés en partenariat avec deux MRC. Ils génèrent des revenus autonomes qui permettent de réaliser des projets sur leur territoire, puisque le gouvernement n'est pas en mesure de tout financer. Il y a aussi des programmes gouvernementaux qui exigent une mise de fonds des communautés.
Les projections à propos des heures travaillées pendant la construction ont-elles été mises à jour à la suite du retrait d'Onimiki Sud?	Il s'agit des mêmes chiffres que ceux présentés précédemment. Nous voulons d'abord procéder à la conception détaillée du projet plutôt que de modifier à plusieurs reprises ces données. Par exemple, nous ne creuserons pas de tunnel pour acheminer l'eau à la centrale Onimiki Sud qui ne verra pas le jour, mais le tunnel de la centrale Onimiki Nord serait plus long. Une conception plus précise est donc nécessaire.
Comment la répartition entre les partenaires a-t-elle été déterminée? Les deux Premières Nations de Wolf Lake et Kebaowek ont une participation combinée égale à celle de la MRC de Témiscamingue. J'ai l'impression qu'on laisse de l'argent sur la table. On retrouve aussi la	Nous ne sommes pas en mesure de répondre à la question. Nous ne pouvons que présumer que les chefs étaient confortables avec cette répartition.

participation de la communauté de Mashteuiatsh, dont ce n'est pas le territoire, à la hauteur de 20%.	
Il faut aussi mentionner que les coûts de développement sont partagés selon la même proportion.	Chaque partenaire doit assumer sa part des coûts de développement du projet. Une fois que le projet aura toutes ses autorisations et un contrat de vente d'énergie avec Hydro-Québec, il sera possible d'aller à la rencontre des institutions financières pour obtenir la part de financement de Kebaowek, qui s'élèverait à au moins 90 M\$.
	Les Premières Nations demeurent majoritaires en ayant une participation combinée de 60%.
Qu'arriverait-il si un partenaire décidait de se retirer en cours de route?	Il y a des dispositions prévues dans l'entente pour que les parts soient rachetées par les autres partenaires.
Les Premières Nations devraient avoir la possibilité d'acquérir les parts en priorité si un partenaire décidait de se retirer.	Nous travaillons ensemble en partenariat pour dynamiser notre territoire. C'est une bonne chose que les Premières Nations soient majoritaires dans ce projet.
Si une Première Nation décidait de se retirer, nous pourrions alors devenir minoritaires. Et je crains que l'un des partenaires décide de vendre ses parts à n'importe qui.	La convention entre les partenaires prévoit que les autres partenaires décident comment seraient redistribuées ses parts. La convention de société en commandite couvre les aspects légaux. La préoccupation est légitime et un suivi approprié sera fait. Suivi post-rencontre : Nous confirmons que la convention de la société en commandite prévoit que les autres partenaires ont la possibilité de racheter les parts d'un commanditaire qui se retirerait au prorata de leur participation dans la

	société. La convention a été rédigée pour couvrir un vaste éventail de possibilités en cas de retrait.
Comment les oiseaux sont-ils protégés? Les normes semblent différentes pour le provincial et le fédéral.	Certaines espèces d'oiseaux ont un statut de protection provincial (Québec). Pour le fédéral, il y a certaines espèces protégées. Il y a une différence qui est faite entre les oiseaux résidents et les oiseaux migratoires qui sont de passage pour la période de nidification.
Est-ce que le débit évacué au barrage Laniel dans la rivière Kipawa pourrait être interrompu pendant certaines périodes?	Non. Il y aura toujours des volumes d'eau évacués au barrage Laniel dans la rivière Kipawa. Le travail des biologistes est de déterminer quels sont les volumes d'eau nécessaires selon les différentes périodes de l'année, par exemple lors de la période de frai, pour maintenir l'habitat du poisson. La production d'énergie à la centrale Onimiki serait ajustée en fonction des débits à maintenir. Il y aurait plusieurs turbines. Certaines seraient donc à l'arrêt à certains moments pour s'assurer de maintenir les volumes d'eau nécessaires dans la rivière Kipawa. C'est le ministère de l'Environnement qui continuerait de gérer le lac Kipawa et qui déterminerait quel volume d'eau il est possible de turbiner tout en maintenant le débit écologique dans la rivière Kipawa.
Serait-il possible d'installer un tuyau entre le lac Kipawa et la centrale Onimiki plutôt que de creuser des canaux?	Il ne s'agirait pas d'un scénario avantageux au niveau économique. Il faut aussi savoir qu'il y a des pertes de charge (des pertes d'énergie) lorsqu'on fait passer de l'eau dans un tunnel et un tuyau. Il faudrait donc un tuyau gigantesque pour minimiser les pertes de charge.

Est-ce qu'il y aura des mesures de compensation pour les pertes d'habitat?	Des mesures de compensation seront déterminées s'il y a des pertes d'habitat. Les impacts doivent d'abord être évalués à savoir s'ils sont positifs, neutres ou négatifs. Certains impacts seraient positifs. Par exemple, au printemps, le débit de la rivière Kipawa est très élevé. Le réduire permettrait d'augmenter les zones de frai. Nous avons réalisé plusieurs inventaires pour bien caractériser le territoire et déterminer les volumes d'eau nécessaires pour maintenir les habitats du poisson.
Est-ce que des études environnementales additionnelles sont prévues à long terme? La situation pourrait changer, par exemple en raison des changements climatiques, ou pourrait être différente de ce qui avait été prévu.	Des mesures de suivi devront être prévues. Si des mesures de mitigation (compensation) ont été mises en place, il faudra s'assurer qu'elles ont l'effet escompté. Ce suivi s'effectue généralement pour les cinq années suivant la mise en service, mais parfois plus si nécessaire. Nous mettons des efforts importants sur la réalisation des études environnementales parce que nous avons tout intérêt à ce qu'elles soient précises et réalistes.
Si le projet se réalise et que certaines infrastructures devaient être reconstruites à long terme, est-ce qu'un nouveau processus d'évaluation des impacts serait nécessaire?	L'excavation des canaux et le tunnel excavation dans le roc seraient pour ainsi dire permanents. Pour le reste, il s'agit surtout de s'assurer que la maintenance des équipements ou du bâtiment abritant la centrale soit faite régulièrement. Les permis accordés ont une durée déterminée. Le promoteur doit respecter les conditions incluses à son permis. Il est difficile de dire ce qui se passera avec les autorisations dans 50 ans.
Quels seront les effets de l'ouverture d'un nouvel exutoire au lac Kipawa? Si les travaux vont de l'avant et que les canaux sont	Les évaluations sont toujours en cours. Il y a plusieurs aspects à évaluer : les effets sur les habitats, l'érosion, les effets de changement de gestion des eaux et de l'augmentation de la

creusés, les effets seront permanents. Il pourrait y avoir des effets qui n'avaient pas été envisagés.	vitesse d'écoulement. Les autorisations auraient des conditions et des suivis devraient être faits pour s'assurer que les effets attendus soient les effets réels. Le niveau du lac Kipawa continuerait d'être géré par le gouvernement et resterait similaire à ce qu'il est actuellement.
Je crois qu'il faut envisager ce qui se passerait dans 50 ans avec ces installations et un éventuel projet de remplacement ou de rénovations qui pourraient avoir des impacts pour les générations futures.	Les infrastructures des centrales hydroélectriques ont une longue vie utile et peuvent être réparées. Par exemple, [la communauté de Mashteuiatsh] est impliquée dans un projet de réfection de centrale qui a plus de 100 ans. On doit respecter les normes et procéder aux évaluations environnementales nécessaires selon les normes actuelles. Ces normes évoluent dans le temps pour refléter la réalité d'aujourd'hui.
Qu'en est-il des études sur le lac Kipawa?	Les analyses environnementales sont présentement en cours. Les résultats sont à venir et pourront être présentés lors des prochaines rencontres d'information.
Les poissons sont importants, mais l'original est aussi.	Nous détenons des informations sur l'original pour les études environnementales et toute information que vous pourriez partager avec nous sera utile pour compléter nos études.
Est-ce qu'il y aurait un impact sur les baies, par exemple la Baie Dorval? Le changement d'écoulement pourrait avoir un impact.	Les évaluations environnementales sont présentement en cours. Plus de détails seront partagés dans les mois à venir.
Est-ce qu'il sera possible d'avoir un aperçu de l'étude d'impact environnementale avant qu'elle soit déposée? Pour certains projets, la	Le travail est en cours pour terminer l'étude d'impact. Le dépôt est prévu plus tard en 2026. Avant le dépôt, des rencontres d'information additionnelles auront lieu pour présenter un

communauté a l'opportunité d'apporter des précisions avant le dépôt de l'étude d'impact.	portrait plus complet des impacts. Nous prenons note de votre commentaire.
Vous devriez dresser une liste des emplois qui seront nécessaires pour le projet pour permettre à nos jeunes et aux prochaines générations de se former.	C'est un bon commentaire. Des rencontres du Comité de maximisation des retombées économiques du Témiscamingue s'amorceront prochainement. La communauté de Kebaowek doit aussi se mobiliser pour maximiser les retombées.
Il est important de réfléchir sur la façon dont seraient utilisés les revenus. L'accès à la propriété est important dans la communauté.	Il y a de nombreuses possibilités sur l'utilisation des revenus autonomes qui devront être discutées au sein de la communauté. Des projets environnementaux pourraient aussi être réalisés.
Que signifie Onimiki?	Onimiki signifie tonnerre.
D'autres projets sont envisagés sur le territoire et concernent la rivière des Outaouais. Il y a la réfection du barrage-pont. Les impacts cumulatifs doivent être pris en compte et les différents gouvernements doivent être interpellés.	Effectivement. L'évaluation des impacts inclut la participation des différents gouvernements, ce qui permet de prendre en compte les impacts des autres projets.
L'acceptabilité sociale est importante. Il y a des pétitions qui circulent présentement contre le projet. Il est important d'écouter ce que tout le monde a à dire, de partager l'information et d'être transparent.	Énergie Renouvelable Onimiki écoute les préoccupations et répond aux questions. Nous fournissons des efforts pour informer le milieu à chacune des étapes de développement du projet. Les différents points de vue permettent d'améliorer le projet. Les consultations et les études environnementales doivent d'abord être complétées. Nous reconnaissons qu'il y aurait des impacts et nous proposerons des mesures de mitigation. Il est important d'être transparent.

	À la fin, ce sont les autorités réglementaires qui détermineront si le projet peut aller de l'avant.
--	--

ANNEXES

ANNEXE 1 – Présentation



Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue

Information and consultation meeting
Kebaowek First Nation

January, 2026

Agenda and objectives of the meeting

A word of welcome

About the Onimiki project

Project update

Environment and project study areas

Questions

Documentation of First Nations land use

Meeting objectives

- Update on the Onimiki project
- Consultation process with First Nations
- Document First Nations land uses

Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

2



Our partners

The Onimiki Renewable Energy L.P. project is being developed on a 100% community basis. The partners' goal is to develop a truly promising project that will benefit First Nations and all citizens of the MRC de Témiscamingue.



Kebaowek First Nation
(20 %)



Wolf Lake First Nation
(20 %)



MRC de Témiscamingue
(40 %)



Première nation des
Pekuakamiulnuatsh (20 %)

Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

3



About the Onimiki Project

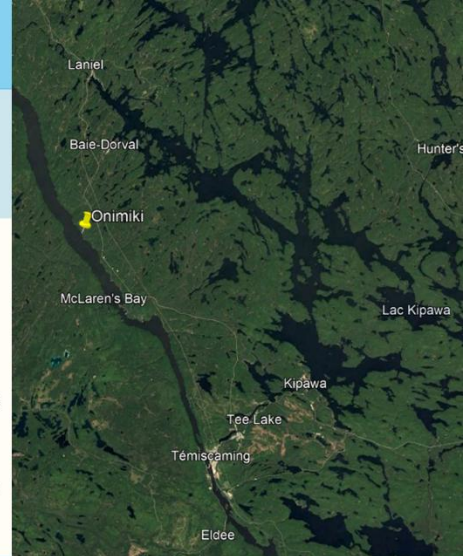
The Onimiki project - highlights

Onimiki Renewable Energy's proposed project has been developed taking into account comments received during community consultations.

- Onimiki (North): a 60 MW power station (*located 30 km north of Témiscaming and 15 km south of Laniel - near Pointe McMartin*)
- Cost estimate: \$475 million (*under review*)

Onimiki South is withdrawn of the project

- Comprehensive analyses have demonstrated that the conditions are not in place to justify the development of a second power plant (7MW) in the former Kipawa power plant in Témiscaming.
- The development of only one power plant reduces the complexity of the project.



Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

5

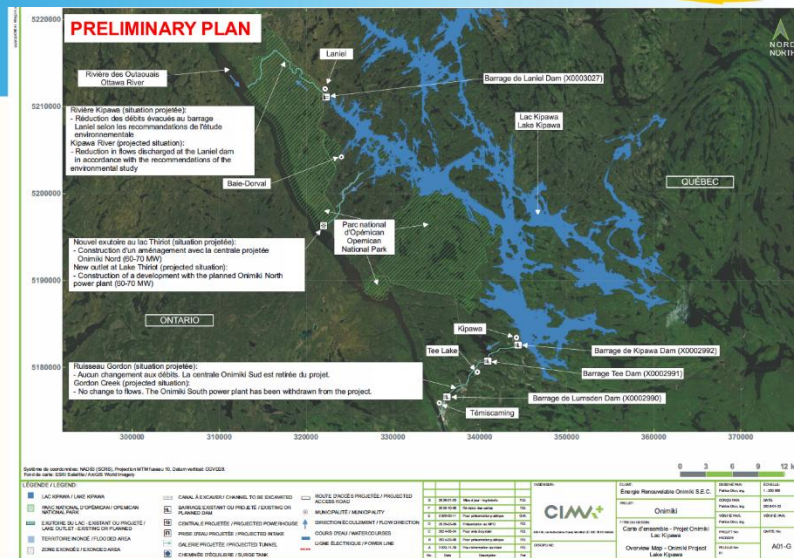
 ONIMIKI



Onimiki North – overview

Highlights

- A new outlet between Lake Kipawa and Lake Témiscamingue.
- No major flooding between Kipawa lake/reservoir and the proposed water intake. Some sections would be partially exposed.
- Management of Kipawa lake/reservoir according to historical conditions.
- Ecological flow maintained in the Kipawa River (*aesthetic flow to be discussed with the community*).



Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

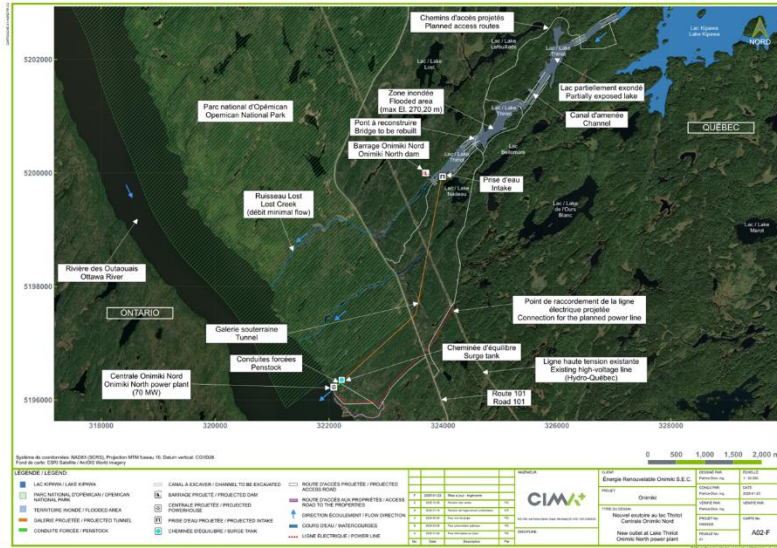
6

 ONIMIKI



Onimiki Nord - preliminary plan

- A series of short canal sections linking Kipawa lake, Thriot lakes.
- A 4.4-kilometres underground headrace that avoids Parc national d'Opémican.
- A power station on the shores of Lake Témiscamingue.
- Optimization of the water intake location following environmental inventories and consultations

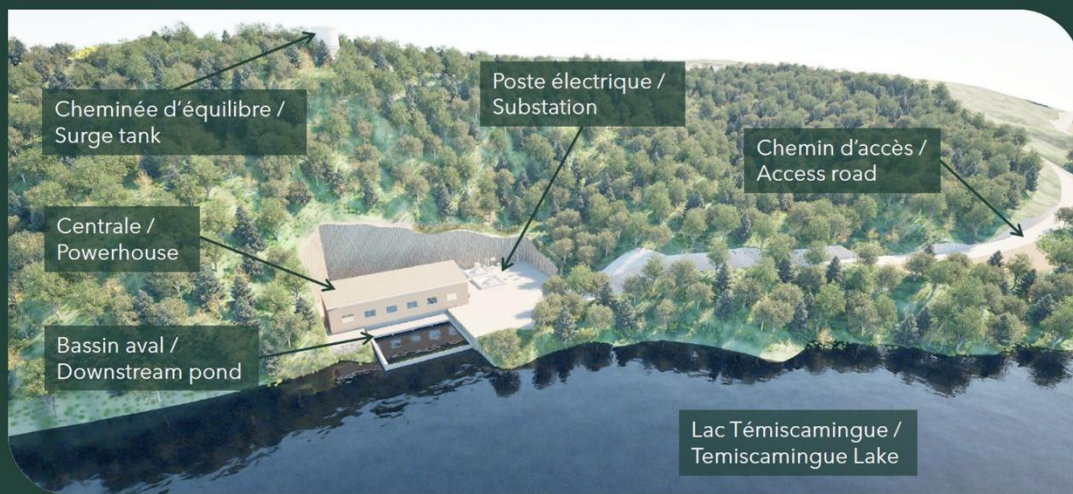


Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

7



CENTRALE ONIMIKI NORD / ONIMIKI NORTH POWERHOUSE



Cheminée d'équilibre / Surge tank

PROJET ONIMIKI / ONIMIKI PROJECT



Post-development management *(preliminary)*

- Management of the Kipawa reservoir remains unchanged, under the responsibility of the Direction générale des barrages du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
- Discharge of 6.8 to 18 m³/s at Kipawa dam via the Gordon Creek reach.
- Maintenance of at least 15 m³/s in the Kipawa River.
- Available flow is directed to the Onimiki North power station (up to 82 m³/s).
- Excess flow is discharged into the Kipawa River.



Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

9



A major investment for our future

Investment	Estimated net cash (after debt payment)
Total : 475 M\$	Year 1 : 7,9 M\$
	Year 5 : 11,9 M\$
	Year 10 : 17,3 M\$
	Total : 125 M\$

Investment Kebaowek (20%)	Estimated net cash (after debt payment)
Total : 95 M\$	Year 1 : 1,58 M\$
	Year 5 : 2,38 M\$
	Year 10 : 3,46 M\$
	Total : 25 M\$

- Municipalities and First Nations have access to advantageous financing programs and rates.
- Onimiki Renewable Energy has a commercial framework with Hydro-Québec that allows the partners to move forward with confidence in the development of the project. The sale price will be negotiated by mutual agreement.
- Net cash generated increases annually.
- An independent economic study will be carried out to validate the benefits

Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

10



Supporting the local economy

Preliminary estimates

- ✓ 36 months of construction
- ✓ Between 800 000 and 1 000 000 hours worked
- ✓ An average of 225 workers over 36 months
- ✓ Invitations to tender published on the SEAO site
- ✓ 20 to 30 construction contracts between \$500 000 and \$100 million
- ✓ Local purchasing of goods and service

Regional economic development organizations and First Nations economic development departments will be called upon to maximize spin-offs and job creation.



Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

11



Environment

Onimiki Renewable Energy wants to develop a project that takes into account all environmental, social and economic concerns.

All environmental aspects will be well documented in the environmental impact study. (mid-2026)

The project's development will be consistent with the practice of traditional activities and First Nations' ancestral rights, all local activities (tourism, recreation, sports) and the maintenance of biodiversity.

The project will have to go through all the regulatory stages in order to obtain the necessary authorizations.

Some examples of topics to be studied

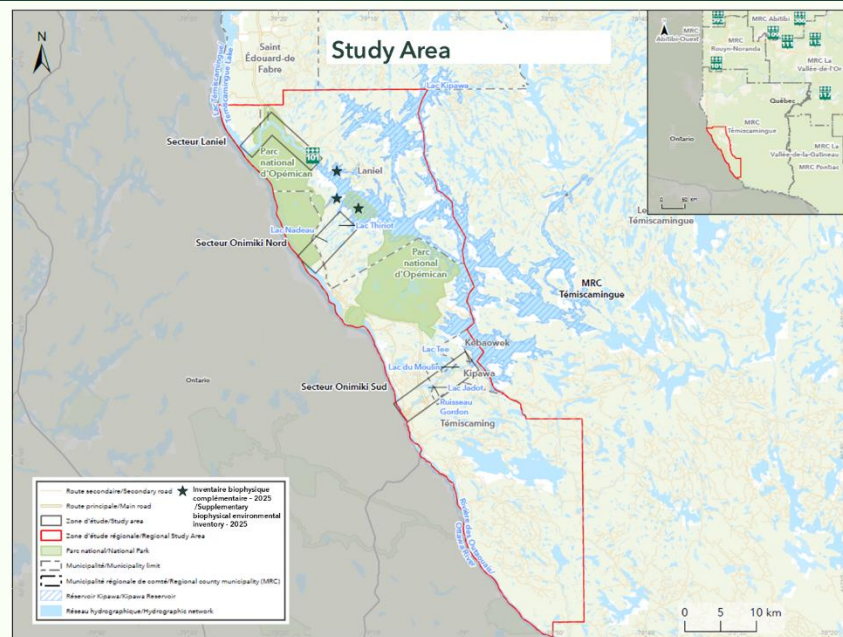
- Project compatibility with Opémican National Park activities
- Water quality
- Wildlife
- Flora
- Greenhouse gas emissions
- Social environment
- Impacts of climate change

Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

12



Study Area



Biophysical Environment Inventory

List of biophysical environmental surveys conducted between 2022 and 2025

- Physical Environment
 - Water quality
 - Sediment quality in areas where excavation may occur during potential construction works
- Biological Environment
 - Description of habitats:
 - Vegetation communities
 - Aquatic:
 - Drone survey : conducted in targeted areas (Kipawa River and watercourses downstream of the proposed dam in Onimiki North Study Area)
 - Characterization of the watercourses and water bodies: channel morphology, substrate, delineation of high-water mark / bankfull width

15

Biophysical Environment Inventory

List of biophysical environmental surveys conducted between 2022 and 2025

- Biological Environment
 - Inventories:
 - Flora (endangered, threatened, special concern, invasive species)
 - Fish (ichthyofauna)
 - Herpetofauna (turtles, snakes, salamanders, and frogs)
 - Birds : breeding bird surveys (e.g., wetland species, nighthawks, songbirds)
 - Bats (Chiroptera)

16

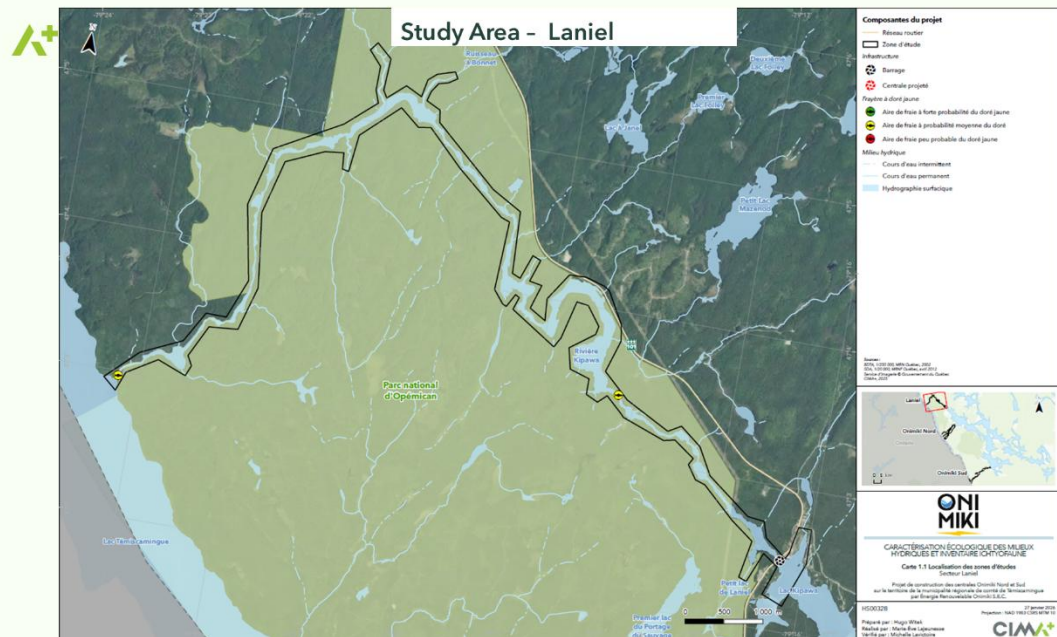
Fish and Fish Habitat CIMA+ Survey Results (2022-2025)

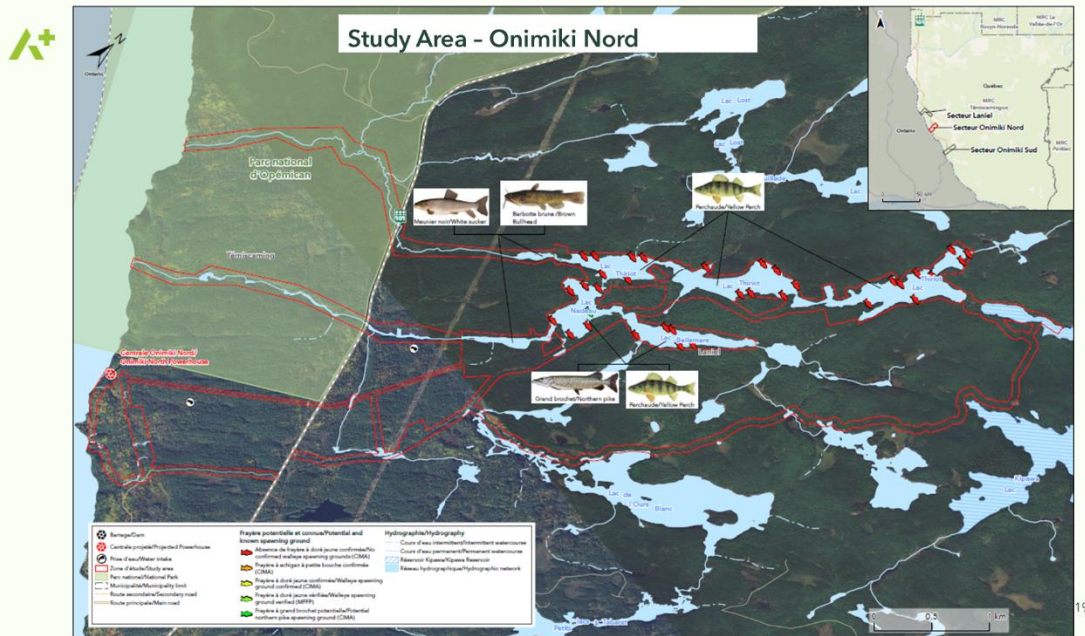
- 25 fish species were recorded
 - 17 species in the Laniel Study Area; including 14 species in the Kipawa River
 - 10 species in the Onimiki North study area
- 7 potential spawning areas were identified (see following figures) :
 - 2 Suspected walleye spawning areas in the Laniel Study Area

Espèce de poisson	Fish species	Laniel study area 2022-2024	Kipawa River 2025	Onimiki Nord study area
Achigan à petite bouche	Smallmouth bass	X ¹	X	
Barbotte brune	Brown bullhead	X	X	X
Chabot tacheté	Mottled sculpin			
Cisco de lac	Cisco	X		
Crapet de roche	Rock bass	X	X	
Crapet-soleil	Pumpkinseed		X	X
Dard à ventre jaune	Iowa darter			X
Dard barré	Johnny darter		X	
Doré jaune	Walleye	X ¹	X	
Épinoche à cinq épines	Brook stickleback	X ¹		X
Fouille-roche zébré	Logperch		X	
Grand brochet	Northern pike	X ¹	X	X
Grand corégone	Lake whitefish			
Lotte	Burbot	X		
Méné à museau noir	Blacknose shiner			
Méné jaune	Golden shiner			
Méné ventre rouge	Northern redbelly dace			X
Meunier noir	White sucker	X ¹	X	X
Meunier rouge	Longnose sucker		X	
Mulet à cornes	Creek chub		X	
Mulet perlé	Pearl dace			X
Ouitouche	Fallfish	X	X	X
Perchaude	Yellow perch	X	X	X
Touladi	Lake trout	X		

¹ Fish species recorded during surveys conducted between 2022 and 2024 in the Kipawa River

17





Natural Environment

Avifauna (Birds)

- 76 songbird species recorded during the breeding season
- Confirmation of 4 provincially designated species:
 - Common Nighthawk, Canada Warbler, Peregrine Falcon, and Bald Eagle

Bats

- Presence of eight bat species
 - 7 provincially designated species : Silver-haired Bat, Eastern Red Bat, Hoary Bat, Little Brown Myotis, Northern Myotis, Eastern Small-footed Myotis and Tri-coloured Bat
 - 2 federally designated species « Endangered » : Little Brown Myotis and Northern Myotis

Herpetofauna (amphibians and reptiles)

- Confirmed presence of 15 amphibian and reptile species
- Confirmed presence of 1 designated species : Snapping Turtle

Preliminary Impact Assessment

Examples of Anticipated Preliminary Mitigation Measures - Fish and Fish Habitat

Avoidance measures :

- Minimize works planned below the high-water mark (within the watercourse)
 - None on Kipawa River
- Avoid impacts to aquatic species at risk
 - No critical habitat or residences of an aquatic species at risk identified

Mitigation measures :

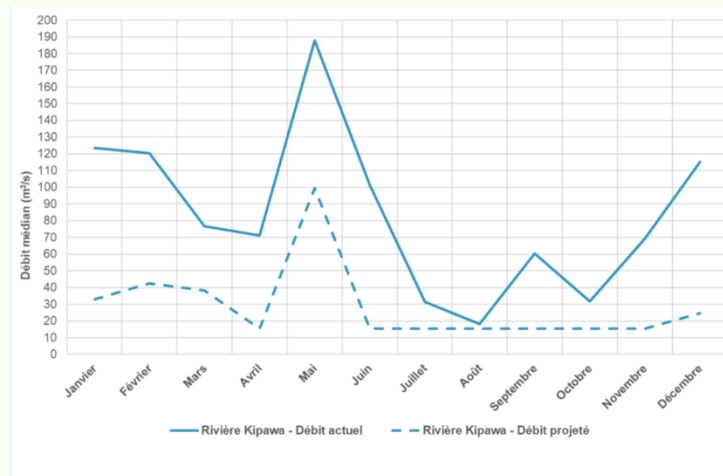
- Ensure adequate ecological flow during fish-sensitive periods (spawning) :
 - Waterpower facility operations would be secondary to the maintenance of ecological flow
 - For instance: all spring-spawning species require flows that maintain key habitats during the period from April 15 to June 15
- Ensure flows that maintain fish passage, as required

21

Preliminary Impact Assessment - Kipawa River

Water Level / Flow Modifications - Kipawa River

Existing and
Proposed
Median Flows
in the Kipawa
River Reach



22

Presentation of habitats at different flows

Grande Chute



15,8 m³/s



50,9 m³/s



114,9 m³/s

(Source : Google Earth)

23

Presentation of habitats at different flows

Three Blind Mice Rapids(R2-3)



15,8 m³/s



50,9 m³/s



303,4 m³/s

(Source : Google Earth)

24

Presentation of habitats at different flows

R2 - Downstream of Tumbling Dice Rapids (R2-3)



15,8 m³/s



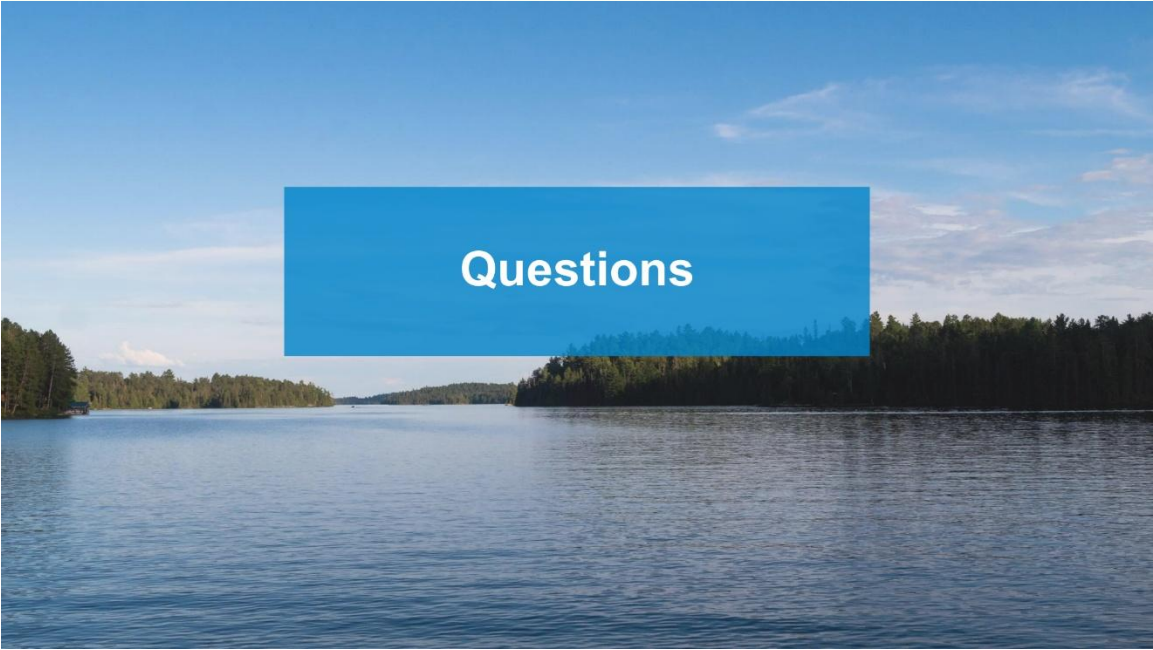
50,9 m³/s



303,4 m³/s

(Source : Google Earth)

25



Questions



02

Social Environment

A+ Land use documentation

Why document land uses in the territory ?

For the impact assessment report:

- ☐ To ensure that the description of the environment is as representative as possible to reality;
- ☐ To conduct a fair analysis of the impacts that the various activities of the project could have on land use;
- ☐ To develop appropriate mitigation measures, if applicable.

For engineering:

- ☐ Allow opportunities to adjust the design, if possible, based on the information obtained, to minimize the impacts.

How can you help us ?

- ☐ Identify on the maps your :
 - ☐ Hunting areas;
 - ☐ Trapping areas;
 - ☐ Fishing areas;
 - ☐ Harvesting areas;
 - ☐ Any other places used by the community for the practice of traditional activities.



Rest assured that this information will not appear as such in the impact study report, the precise locations will remain confidential.

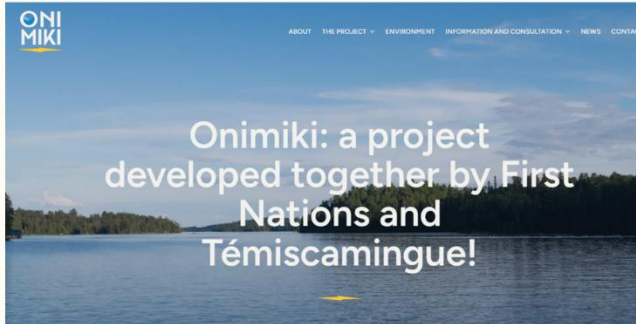
28

Preliminary timetable and next steps

Next steps

2026	2027	2028-2030	2030
• Information and consultation process • Discussions on maximizing economic benefits • Start of detailed engineering • Drafting and submission of the impact study (mid-2026) • MELCCFP Environmental Assessment process	• Obtaining the necessary authorizations • Negotiations for an energy purchase contract with Hydro-Québec	• Calls for tenders and awarding of contracts • Construction • Monitoring committees	• Commissioning • Connection to the Hydro-Québec grid • Monitoring committees

Information and communications



Website : www.onimiki.ca

Facebook :

www.facebook.com/projetOnimiki

Newsletter :

www.onimiki.ca/newsletter

Email : contact@onimiki.ca

Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

31





APPENDIX

Preliminary issues and valued components

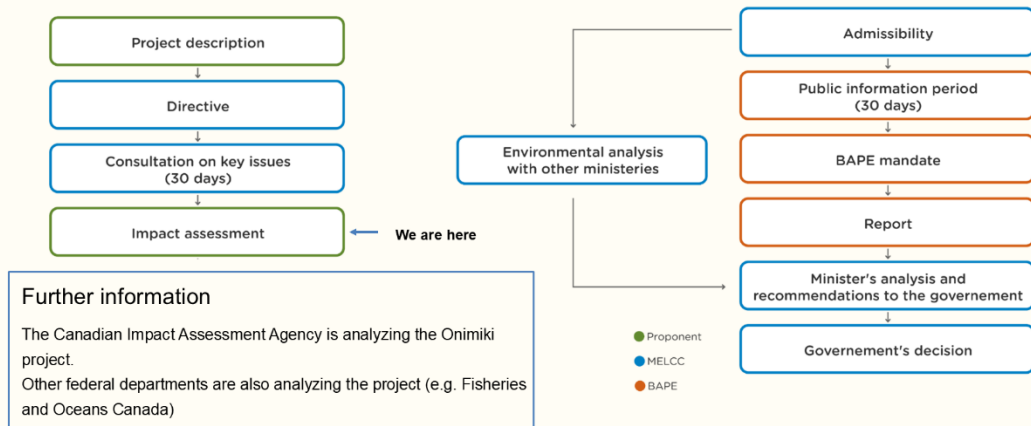
Issue	Valued component
Maintain aquatic ecosystems	Aquatic fauna Benthic fauna
Maintain wetland and terrestrial habitats	Wetlands Avian fauna
Maintain hydrogeomorphological processes	Ecological flow Aesthetic and community flow Water level Ice regime
Water quality protection	Surface and groundwater quality
Soil Management	Soil quality
Preservation of traditional indigenous activities	Hunting / Trapping Fishing Harvesting
Maintaining recreational activities	Aesthetic and community flow
Climate change	Greenhouse gas (GHG) emissions
Quality of life of the population	Economic impact Noise Landscape



These challenges, along with their associated valued components, will either be integrated into the design or mitigated through the application of appropriate measures during both construction and operation.

34

Regulatory process



Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

35



Kipawa reservoir management - current situation

Dates	Action
December 1 st to March 31	Emptying the reservoir to make room for the spring flood
From the end of the flood until September 1 st	Maintenance of the reservoir level
September 1 st to October 1 st	Lowering for spawning
October 1 st to December 1 st	Rise after spawning

- **Controlled by two retaining structures:** the Laniel dam on the Kipawa River and the Kipawa dam on the Gordon Creek reach.
- **Responsible authority:** The structures are managed by the Direction générale des barrages (DGB) of the MELCCFP in accordance with the water levels set out in the Lac Kipawa joint management plan and safety study documents.
- **Order of priority for Lake Kipawa outlets :**
 - 6.8 to 18 m³/s discharged at Kipawa dam, into Gordon Creek since 2011.
 - Minimum flow of 15 m³/s maintained in the Kipawa River.
 - All excess flows are discharged at the Laniel dam on the Kipawa River.

Community hydroelectric power plant project in Témiscamingue
Information and consultation meeting – Kebaowek First Nation

36



Physical environment

Water and Sediment Quality - Results

Results of the Lake Ecological Integrity Assessment (MILQ) - Forthcoming

Onimiki Nord study area

Water quality

- Lakes are minimally impacted by human activities (low-productivity lakes = oligotrophic)
- Chemical parameters of the lakes indicate generally good water quality
- The watercourses studied are also minimally disturbed by human activities, according to the IDEC, a biological indicator (Eastern Canada Diatom Index)

Sediment Quality

- Exceedances of certain Québec sediment quality assessment criteria were observed for metals (cadmium, nickel, lead, and zinc) and for sulfur

37

Physical environment

Aquatic Environment- Results

- Delineation of the shoreline limit conducted in the field for Onimiki North study area
- Segmentation of the watercourse by flow type and substrate
 - Laniel study area: delineation based on photo interpretation using drone-acquired aerial imagery, as well as ground-level photographs taken at specific locations in 2022 and 2024 (example below for ground-level photographs)



15,8 m³/s



25,8 m³/s



50,9 m³/s

38

Preliminary Impact Assessment – Kipawa River

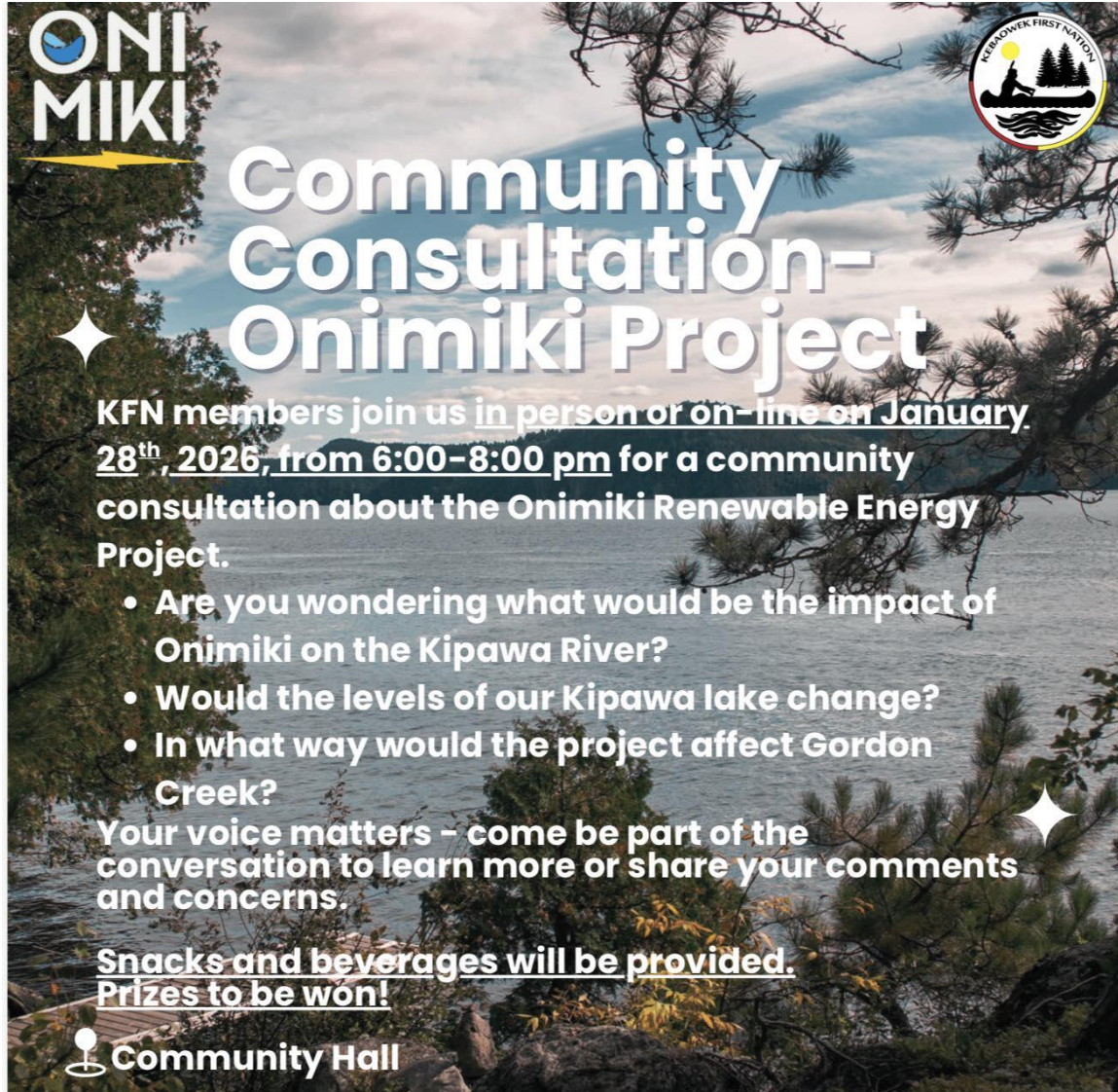
Examples of Anticipated Preliminary Mitigation Measures – Changes in Water Level / Flow

Avoidance measures :

- No works planned below the shoreline limit (within the watercourse)
- No critical habitat or residence of an aquatic species at risk identified in the Kipawa River

Mitigation measures :

- Ensure adequate flow in the Kipawa River during fish-sensitive periods (spawning) :
 - Power plant operations would be secondary to the maintenance of ecological flow
 - All spring-spawning species require flows that maintain key habitats during the period from April 15 to June 15
- Ensure flows that allow free fish passage, if required :
 - In the Kipawa River and its tributaries

A Facebook post for the Onimiki Community Consultation. The background is a scenic photo of a lake with pine trees in the foreground. In the top left, there is a logo with the word 'ONIMIKI' in white, with a blue bird icon above the 'I'. In the top right, there is a circular logo for 'KIPAWA FIRST NATION' featuring a canoe, trees, and a sun. The main title 'Community Consultation- Onimiki Project' is in large, bold, white text. Below it, the event details are in white text: 'KFN members join us in person or on-line on January 28th, 2026, from 6:00-8:00 pm for a community consultation about the Onimiki Renewable Energy Project.' A bulleted list of three questions follows. Then, it says 'Your voice matters - come be part of the conversation to learn more or share your comments and concerns.' Below that, it says 'Snacks and beverages will be provided. Prizes to be won!' and finally, 'Community Hall' with a location pin icon. There are two white starburst graphics on the post.

ONIMIKI

Community Consultation- Onimiki Project

KFN members join us in person or on-line on January 28th, 2026, from 6:00-8:00 pm for a community consultation about the Onimiki Renewable Energy Project.

- Are you wondering what would be the impact of Onimiki on the Kipawa River?
- Would the levels of our Kipawa lake change?
- In what way would the project affect Gordon Creek?

Your voice matters - come be part of the conversation to learn more or share your comments and concerns.

Snacks and beverages will be provided.
Prizes to be won!

 **Community Hall**